



erreur sur la durée du contrat

Par **psychocox**, le **17/10/2009** à **17:50**

Bonjour,

Je viens d'être embauchée à l'hôpital pour un remplacement congé maternité et de recevoir mon contrat. J'attends vos avis avant de le signer car il y a une erreur sur la durée : "durée de : 3 mois et 29 jours du 2 octobre 2009 au 18 janvier 2010"

Il se trouve que les deux éléments ne sont pas congruents, puisque 2 octobre - 18 janvier (dates prévues initialement) correspond à 3 mois et 16 jours.

Que faire ? Dois-je signer ce contrat tel quel ?

Dans l'attente de vous lire,
Cordialement,
psychocox

Par **carry**, le **18/10/2009** à **09:00**

bonjour,

il y a une erreur de date.. allez donc voir la drh pour faire rectifier..ce n'est pas grave, l'erreur est humaine.....

Par **psychocox**, le **18/10/2009** à **10:27**

Mais justement, je ne peux pas en profiter pour rester 2 semaines supplémentaires ?!

Par **carry**, le **18/10/2009** à **18:23**

[citation]Mais justement, je ne peux pas en profiter pour rester 2 semaines supplémentaires ?![/citation]

comme vous le sentez.. mais ça ne vous apportera rien de bon...